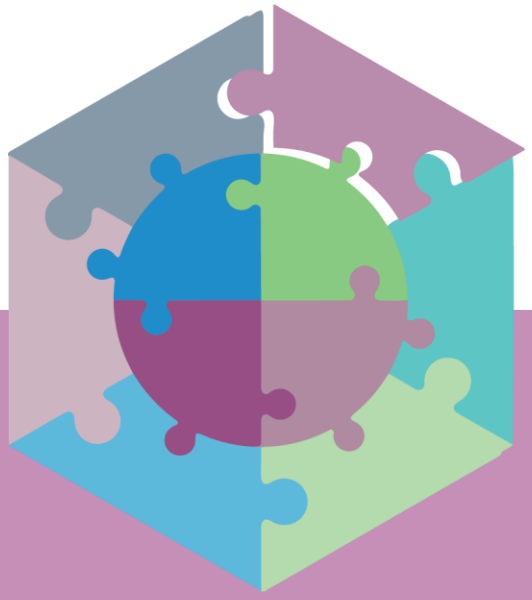

Formation à la gestion des cas de protection de l'enfance

Guide de l'animateur

Contenu

Avant-propos 5
Remerciements 6
Vue d'ensemble 7
Ressources de formation à la gestion des cas de protection de l'enfance 10
Contextualisation 13
Stratégie d'apprentissage et de développement 14
Conseils de facilitation 15
Niveau 1 : Formation de base à la gestion des cas de protection de l'enfance 19
Niveau 2 : Gestion des cas de protection de l'enfance - Formation basée sur les compétences 27
Niveau 3 : Gestion des cas de protection de l'enfance - Formation avancée 32
- Niveau 3 - Système de gestion des informations sur la protection de l'enfance (CPIMS+) 33
- Niveau 3 - Enfants non accompagnés et séparés 38
- Niveau 3 - Renforcement de la famille 43

Citation suggérée

L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. (2023). Formation à la *gestion des cas de protection de l'enfance*

Avant-propos

L'heure est grave pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. Les crises humanitaires se multiplient, obligeant les enfants et leurs familles à fuir leur foyer ou à tenter de vivre en sécurité dans des zones de conflit. Dans toutes les crises humanitaires, ce sont les enfants qui paient le plus lourd tribut. Qu'ils soient séparés de leur famille et qu'ils subissent la détresse émotionnelle et la perte de la sécurité émotionnelle et physique qu'apporte une famille. Ou qu'ils soient victimes d'abus, d'exploitation, de négligence ou de violence au sein de leur foyer ou de leur communauté. Les enfants avec lesquels nous travaillons sont exposés à une multitude de risques. Nombre d'entre eux nécessitent une approche de gestion de cas pour y répondre et prévenir d'autres préjudices. Il s'agit également de renforcer les facteurs de protection de l'enfance et des personnes qui s'occupent d'eux.

Des services de gestion de cas de haute qualité sont essentiels pour répondre de manière adéquate aux préoccupations que les enfants, les familles, les membres de la communauté et les autres prestataires de services portent à notre attention. Cependant, il est extrêmement difficile de les mettre en place, de les doter de ressources et de les maintenir. Surtout si l'on tient compte de l'imprévisibilité des ressources, de l'augmentation de la charge de travail, de l'épuisement professionnel et de la rotation du personnel que l'on observe souvent dans les crises humanitaires. Nous savons que les gestionnaires de cas chargés de la protection de l'enfance dans les crises humanitaires ont une tâche énorme. Ils travaillent quotidiennement avec des enfants, des familles et une multitude d'autres prestataires de services pour gérer des situations et des décisions souvent complexes. La majorité d'entre elles échappent à des solutions simples qui pourraient être facilement conclues comme étant dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Ils manquent souvent de soutien, tant au début de leur parcours professionnel qu'au cours de celui-ci. Cela ne devrait pas être le cas.

Ce programme de formation est conçu de manière à offrir des bases solides aux gestionnaires de cas. Il permet également de renforcer les compétences et d'approfondir la formation dans des domaines complémentaires. La formation de base couvre le processus de gestion de cas ainsi que les connaissances fondamentales nécessaires pour travailler de manière significative, sûre et utile avec les enfants et les familles tout au long du processus. La formation axée sur les compétences permet aux gestionnaires de cas d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour être sûrs d'eux dans leur travail et pour traiter des cas plus complexes. Enfin, le programme couvre les domaines complémentaires clés que sont la gestion de l'information, le renforcement des familles, la santé mentale et le soutien psychosocial, ainsi que les enfants non accompagnés et séparés de manière approfondie.

Ce paquet complète notre paquet précédent de supervision et de coaching en gestion de cas, qui reconnaît le rôle important des superviseurs pour assurer le bien-être des gestionnaires de cas qui, à leur tour, sont responsables du bien-être des enfants les plus vulnérables.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et organisations qui ont contribué à l'élaboration de ce dossier au fil des ans, ainsi que les gestionnaires de cas dont les bonnes pratiques ont permis d'enrichir les connaissances qu'il contient.

Camilla Jones et Hani Mansourian Coordinateurs de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

Remerciements

Le groupe de travail sur la gestion des cas (CMTF) de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (Alliance CPHA) a reconnu l'opportunité d'améliorer les résultats pour les enfants en mettant à jour le kit de formation à la gestion des cas de protection de l'enfance destiné aux travailleurs sociaux dans les situations humanitaires.

Ce kit de formation est le résultat de deux ans de travail mené par l'International Rescue Committee pour le compte de la CMTF. Il a été élaboré à partir de recherches, de consultations avec des spécialistes de la protection de l'enfance et d'enquêtes menées auprès d'assistants sociaux travaillant dans 41 pays différents.

Entre octobre 2022 et février 2023, ce kit a été testé en Irak, au Kenya et au Soudan du Sud. Le matériel de formation présenté est le fruit d'un processus long et itératif, intégrant le retour d'information fourni par les membres de la CMTF.

La CMTF souhaite remercier Ilse Van der Straeten, spécialiste de la gestion des cas de protection de l'enfance à l'IRC, qui a dirigé le développement du contenu, et Crystal Stewart, conseillère technique en protection de l'enfance à l'IRC, qui a coordonné la finalisation du projet. Nous remercions tout particulièrement Cat Byrne, spécialiste de la gestion des cas à l'IRC, qui a jeté les bases de l'élaboration du module.

A droite, vous trouverez un résumé des personnes et des agences qui ont contribué à l'élaboration de ce kit de formation.

Nous remercions tout particulièrement les coordinateurs de l'Alliance, Camilla Jones et Hani Mansourian.

USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

rapport a été rendu possible grâce au soutien généreux du peuple américain par l'intermédiaire du Bureau d'aide humanitaire (BHA) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Son contenu relève de la responsabilité de l'Alliance et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-

GROUPE DE TRAVAIL ALLIANCE CPHA SUR L'APPRENTISSAGE ET LE DEVELOPPEMENT
Elena Giannini
Katie Robertson

DOMAINE DE RESPONSABILITÉ DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (CP AoR)
Joyce Mutiso
Nicholas Millet
Lauren Bienkowski

HURRAS
Alaa Mughrabieh

UNICEF
Anneloes Koehorst
Marta Passerini
Laurent Chapuis

COMITÉ INTERNATIONAL DE SAUVETAGE (CIR)
Mary Mwikali
Mohammed Khorsheed
Sara Mohammed Mahdi
Ghazal serein
Yvonne Agengo
Catherine Reilly Boland

PLAN INTERNATIONAL
Micol Alberizzi
Colleen Fitzgerald
Sauver les enfants
Phoebe Marabi
Terre des hommes
Lourdes Carrasco Colom

HCR
Jessica Stuart-Clark

WAR CHILD UK
Hadeya Abou Staite

VISION DU MONDE
Joy Cheung

CONSULTANTS EN PROTECTION DE L'ENFANCE
Clare Srokosz
Marleen Korthals Altes
Mei Lian Tia
Sarah Uppard
Tessa Marks
Zeudi Liew

Vue d'ensemble

Le paquet de formation inter-agences à la gestion des cas de protection de l'enfance a été développé avec le soutien du groupe de travail sur la gestion des cas (CMTF) de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. Après une vaste étude documentaire, des consultations avec les membres du CMTF et des enquêtes auprès du personnel chargé de la gestion des cas dans 41 pays, le matériel de formation à la gestion des cas de protection de l'enfance a été mis à jour et de nouveaux contenus ont été ajoutés. Les lignes directrices inter-agences sur la gestion des cas et les normes minimales de protection de l'enfance, telles qu'elles ont été mises à jour et publiées en 2019, sont intégrées dans cette formation. Cette formation remplacera la formation inter-agences de 8 jours sur la gestion des cas de protection de l'enfance présentée par l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire en 2014.

La gestion de cas est un domaine techniquement complexe et risqué de la programmation de la protection de l'enfance et les gestionnaires de cas ont besoin d'une approche solide et systématique pour renforcer leurs capacités. Pour favoriser un apprentissage progressif, le programme de formation a été divisé en trois niveaux différents.

NIVEAU 1

Le niveau 1 est une **formation de base** sur la gestion de cas de protection de l'enfance, comprenant onze modules considérés comme élémentaires et fondamentaux pour tout gestionnaire de cas. Avant de prendre en charge des enfants et des familles confrontés à des problèmes de protection dans un contexte humanitaire, le gestionnaire de cas doit avoir suivi la formation de base de niveau 1 afin de garantir la qualité de l'aide apportée et de respecter le premier principe de prise en charge, à savoir ne pas nuire.

NIVEAU 2

Le niveau 2 est une **formation axée sur les compétences** qui vise à renforcer les compétences essentielles en matière de gestion de cas, telles qu'elles sont définies dans le cadre de compétences en matière de gestion de cas de protection de l'enfance. Cette formation basée sur les compétences est divisée en cinq modules, chacun se concentrant sur un ensemble différent de connaissances, d'attitudes et d'aptitudes. L'expérience des gestionnaires de cas est utilisée tout au long de la formation par le biais d'exercices de réflexion, de récits et d'autres techniques interactives.

NIVEAU 3

Le niveau 3 comprend quatre formations plus avancées, mais facultatives, qui peuvent renforcer la gestion de cas de protection de l'enfance. Le niveau 3 comprend des formations sur le système de gestion des informations relatives à la protection de l'enfance (CPIMS+), le renforcement de la famille, la santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS) et les enfants non accompagnés et séparés (ENAS). Chaque formation comprend une série de modules et de sessions à dispenser sur plusieurs jours.

Les participants ciblés par cette formation sont les gestionnaires de cas qui assurent directement la gestion de cas de protection de l'enfance et de leurs familles dans le cadre d'une intervention humanitaire. Les superviseurs qui apportent un soutien technique aux gestionnaires de cas et les responsables de la protection de l'enfance chargés de superviser les équipes de gestion de cas peuvent également participer à cette formation.

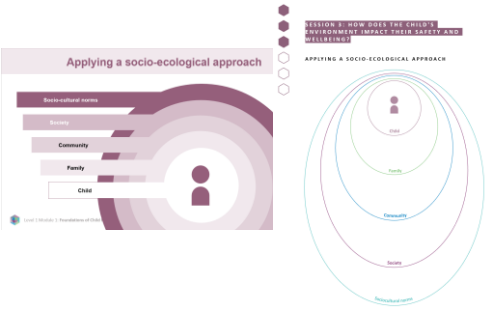

Chaque formation se compose de **diapositives PowerPoint** accompagnées de notes détaillées pour l'animateur et d'un **cahier d'exercices pour les participants** qui correspond aux activités incluses dans chaque module. Les activités de formation comprennent des discussions plénières, des jeux de rôle, des études de cas et d'autres techniques d'apprentissage interactives suggérées lors de diverses consultations.

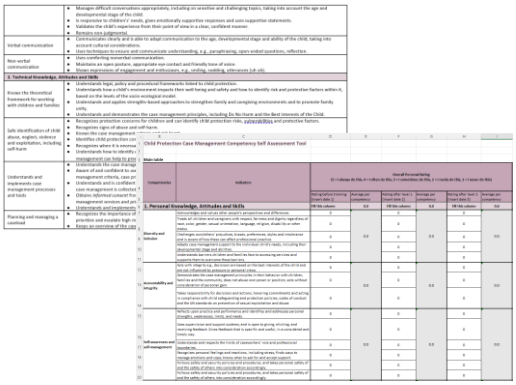

Le matériel de formation est également accompagné d'un **cadre de compétences pour la gestion de cas de protection de l'enfance** et d'un **outil d'auto-évaluation.** Ce cadre de compétences décrit les compétences que doit posséder un gestionnaire de cas de protection de l'enfance dans un contexte humanitaire. A chaque compétence correspondent des indicateurs qui détaillent les connaissances, les attitudes et les aptitudes requises pour démontrer cette compétence.

Ce guide de l'animateur est un document d'accompagnement qui fournit une vue d'ensemble de la formation à la gestion des cas de protection de l'enfance, des différents niveaux et des modules individuels, ainsi que des conseils pour la planification, l'animation et la contextualisation.

Ressources de formation à la gestion des cas de protection de l'enfance

Cadre de compétences des gestionnaires de cas de la protection de l'enfance

Le **cadre de compétences** qui décrit les compétences requises pour être un gestionnaire de cas en protection de l'enfance dans un contexte humanitaire jette les bases de la formation car il fournit la structure sur laquelle les différents niveaux et modules de formation sont construits. Il est conçu pour s'inspirer du cadre de compétences de la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, en le complétant pour répondre aux compétences professionnelles spécifiques requises par les gestionnaires de cas.

Les compétences sont organisées en trois catégories :

Connaissances, attitudes et compétences personnelles

Connaissances, attitudes et compétences en matière de communication et de soutien psychosocial

Connaissances, attitudes et compétences techniques

Chaque compétence est assortie d'indicateurs qui détaillent les connaissances, les attitudes et les aptitudes requises pour démontrer cette compétence. Un **outil d'auto-évaluation a** également été conçu pour être utilisé parallèlement au cadre de compétences du gestionnaire de cas en protection de l'enfance. Un gestionnaire de cas peut passer en revue les compétences et les indicateurs correspondants et s'attribuer une note sur la base d'une échelle fixe. L'outil d'auto-évaluation peut être complété avant et après la participation à la formation inter-agences à la gestion de cas de protection de l'enfance, mais il peut également être utilisé lors de la supervision continue de la gestion de cas.

Présentation du module de gestion de cas de protection de l'enfance

Pour aider les participants à apprendre, le contenu de chaque module est présenté dans un **jeu de diapositives PowerPoint.** Chaque présentation PowerPoint comprend

Ordre du jour du module comprenant plusieurs sessions

But du module et objectifs d'apprentissage

Contenu principal et activités de la session

Éléments clés de l'apprentissage

Dans l'*affichage des notes* de chaque présentation PowerPoint, vous trouverez les notes du facilitateur. Ces notes comprennent toutes les instructions détaillées étape par étape, le contenu d'apprentissage à partager et, dans certains cas, un exemple de script pour s'assurer que le contenu est délivré comme prévu. Il est essentiel de lire les notes de l'animateur dans leur intégralité et de se préparer aux présentations et aux exercices avant de dispenser le cours.

Pour imprimer les notes de l'animateur au format PDF ou sur papier, vous pouvez ajuster les paramètres de la fenêtre *Imprimer* pour imprimer des *pages de notes.* Assurez-vous que la taille de la page dans les

Tout animateur ayant une expérience de la gestion des cas de protection de l'enfance devrait pouvoir animer cette formation à la gestion des cas de protection de l'enfance, après préparation et mise en contexte, en utilisant les notes de l'animateur.

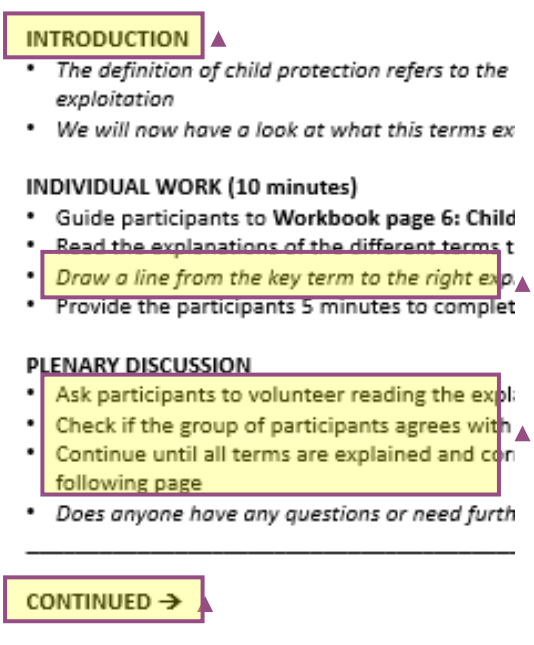
INTRODUCTION

- *The definition of child protection refers to the exploitation*
- *We will now have a look at what this terms ex*

INDIVIDUAL WORK (10 minutes)

- Guide participants to **Workbook page 6: Child**
- Read the explanations of the different terms t
- *Draw a line from the key term to the right exp*
- Provide the participants 5 minutes to complet

PLENARY DISCUSSION

- Ask participants to volunteer reading the expl
- Check if the group of participants agrees with
- Continue until all terms are explained and co following page
- *Does anyone have any questions or need furth*

CONTINUED →

XTE EN GRAS ET EN MAJUSCULES
dique le type d'activité, comme une explication, une discussion ou une séance de travail.

xte en italique
dique un exemple de script que les animateurs peuvent dire aux participants.

xte normal, non italique
dique des instructions ou des conseils à l'intention de l'animateur

ITE
dique que les instructions relatives à cette diapositive passent à la page suivante. Suivez le guide de l'animateur, mais ne changez pas de diapositive.

Cahier du participant

Un **cahier du participant a été** créé pour chaque niveau de formation, ce qui remplace la série de documents qui auraient normalement dû être imprimés. Le cahier est conçu pour encourager une participation active et soutient les diverses activités de formation incluses dans chaque module. Plus précisément, chaque cahier du participant comprend:

- Une vue d'ensemble de chaque module et session
- Le but du module et les objectifs d'apprentissage
- Des définitions et modèles pertinents en matière de protection de l'enfance
- Des formulaires de gestion des cas
- Des études de cas
- Des scénarios de jeux de rôle
- D'autres activités interactives (exercices, modèles à remplir, etc. .)
- Réflexions finales

Chaque participant doit disposer d'un exemplaire imprimé du manuel qui sera utilisé tout au long de la formation et qu'il pourra emporter chez lui à l'issue de celle-ci.

Lors de la présentation du PowerPoint, des icônes de cahier d'exercices se trouvent dans le coin supérieur droit de certaines diapositives. Ces icônes indiquent que les participants doivent suivre dans leur cahier d'exercices le numéro de page indiqué. Lorsqu'un stylo figure sur l'icône, les participants doivent écrire dans leur cahier.

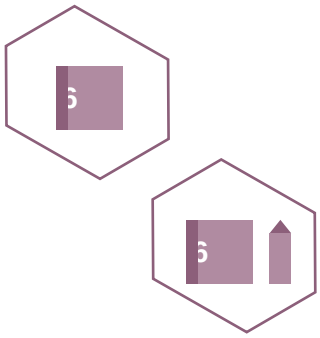

Dossier administratif de formation

Le **dossier administratif de la formation** comprend

- Des exemples d'agendas
- Un exemple de pré-test et de post-test
- Un formulaire de retour d'information
- Une liste de contrôle du matériel de formation pour les animateurs

Contextualisation

Il est prévu que les formations se déroulent dans différents contextes humanitaires, pays, régions, langues et cultures. Il est important que le matériel de formation reflète le contexte et les problèmes de protection de l'enfance et des familles, que les considérations culturelles soient prises en compte et qu'il corresponde aux capacités existantes. Les animateurs doivent consacrer suffisamment de temps à l'adaptation du matériel de formation. Avant de traduire le document, il est préférable de vérifier qu'il n'existe pas déjà une traduction dans la langue concernée.

Le matériel de formation a été conçu conformément aux lignes directrices inter-agences , aux normes minimales de protection de l'enfance et aux formulaires globaux de gestion de cas . Cependant, le matériel de formation doit également correspondre aux procédures opérationnelles standard (POS) et aux formulaires de gestion des cas de protection de l'enfance au niveau local. Si nécessaire, des adaptations doivent être apportées.

Bien qu'une contextualisation plus poussée puisse être nécessaire, le contenu principal et les activités qui nécessitent une contextualisation sont surlignés en jaune sur chaque diapositive et ont été signalés dans les notes de l'animateur sur les diapositives. Les adaptations des études de cas, des jeux de rôle, des points de discussion ou d'autres outils de gestion de cas devront être effectuées à la fois dans les présentations PowerPoint et dans le cahier d'exercices du participant.

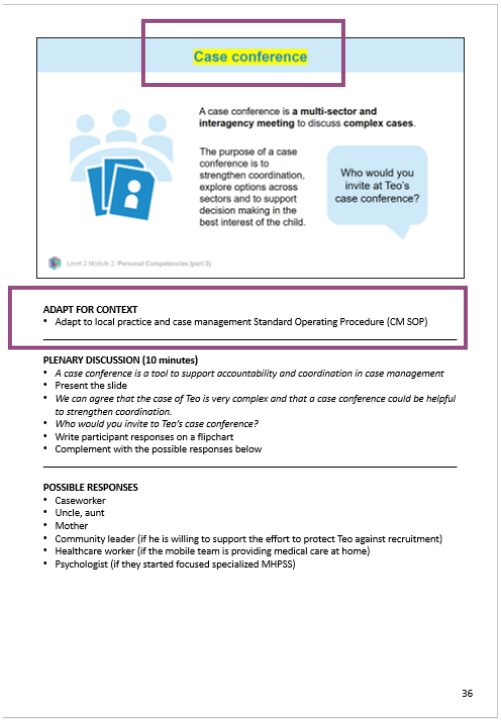

Stratégie d'apprentissage et de développement

La Force d'Intervention de Gestion de Cas recommande que le module de formation à la gestion des cas de protection de l'enfance soit intégré dans une stratégie plus large d'apprentissage et de développement de la protection de l'enfance, avec le soutien total de l'autorité gouvernementale ou du ministère compétent, ainsi que des organes de coordination nationaux ou infranationaux.

Les agences qui assurent la gestion de cas de protection de l'enfance devront anticiper les besoins de renforcement des capacités et fournir les ressources nécessaires pour investir dans la formation et le développement des gestionnaires de cas. Avant de rencontrer un enfant et d'ouvrir son premier dossier, tout gestionnaire de cas doit avoir suivi, au minimum, la formation de base de niveau 1 à la gestion de cas de protection de l'enfance. Pour garantir la responsabilité et la qualité du soutien fourni, tout gestionnaire de cas sans expérience préalable en matière de gestion de cas doit d'abord voir ses capacités renforcées.

Le programme de formation reconnaît que les compétences en matière de gestion des cas de protection de l'enfance se développent progressivement, ainsi que par l'expérience et avec le soutien d'un superviseur. Le kit de formation inter-agences à la supervision et au coaching en gestion de cas (2018) constitue une formation complémentaire dans le cadre de cette stratégie d'apprentissage et de développement, car il est conçu pour accroître la confiance, la capacité et le soutien des superviseurs en gestion de cas à fournir des services de gestion de cas sûrs, éthiques et compétents.

Modalités d'apprentissage

Ce programme d'apprentissage a été conçu en considérant la **formation en personne** comme la modalité principale.

La formation en personne est la modalité d'apprentissage recommandée car elle permet aux gestionnaires de cas de se concentrer avec moins de distractions, de travailler avec d'autres participants et d'apprendre les uns des autres. Cette modalité de formation stimule également la participation active, car il peut être plus encourageant de partager des idées et des expériences qu'une formation à distance. Un environnement d'apprentissage sûr et un accord de groupe partagé sont des conditions préalables à la participation active et à l'apprentissage commun.

Cependant, la formation peut également être dispensée à distance par le biais de **sessions en ligne**, ce qui peut s'avérer nécessaire dans les régions où l'accès est restreint ou lorsque les ressources sont limitées. Les participants peuvent être réunis dans un lieu et un animateur à distance dispense les sessions, ou chacun peut participer séparément par vidéoconférence à distance sur son ordinateur ou d'autres appareils . Les adaptations possibles à la formation à distance sont incluses dans les notes de l'animateur de la formation. Il est recommandé aux animateurs qui n'ont jamais animé de formation à distance de participer au cours Delivering Training Remotely de l'Alliance ou de suivre le cours en ligne Radically Remote pour en savoir plus sur cette modalité.

Conseils de facilitation

La gestion des cas est rarement simple et ne donne pas lieu à des réponses claires. Elle requiert de la créativité et le soutien des autres. Plusieurs idées peuvent être vraies et correctes en même temps. Pour gérer la complexité de la formation à la gestion des cas de protection de l'enfance, le facilitateur doit pouvoir s'appuyer sur son expérience en la matière tout au long de la formation.

Il est important que les animateurs soient conscients de leurs propres préférences en matière d'apprentissage et qu'ils connaissent les principes de l'apprentissage des adultes. Pour plus de conseils et d'informations sur la formation des des apprenants adultes veuillez contacter le groupe de travail sur l'apprentissage et le développement de l'Alliance sur learning@alliancecpha.org.

Animer une formation à la gestion des cas de protection de l'enfance peut être une tâche difficile. Il faut de la patience, de l'expertise, de l'énergie et une capacité à réagir et à s'adapter dans l'instant. Il est suggéré que deux animateurs se partagent les sessions ou co-dirigent les modules individuels. Il peut être utile que l'un des animateurs prenne la direction des opérations, afin de pouvoir répartir les tâches et d'assumer la responsabilité finale de la formation.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour une bonne animation, ainsi que des stratégies pour créer un environnement sûr et de confiance et pour fournir un retour d'information aux participants.

Avant la formation

- Soyez bien préparé pour chaque journée de formation. Examinez attentivement chaque session et connaissez votre contenu et vos activités. Entraînez-vous à donner des instructions, car c'est souvent là que la confusion peut survenir dans la salle de formation.
- Demandez de l'aide lorsque vous n'êtes pas sûr d'un élément de contenu.
- Passez en revue tous les points jaunes de la diapositive. Ils signifient que des adaptations au contexte peuvent s'avérer nécessaires. Si ce n'est pas nécessaire, ou une fois que les ajustements ont été effectués, vous pouvez supprimer la surbrillance jaune.
- Assurez-vous que la salle de formation soit prête, que vous disposez de tout le matériel nécessaire et qu'un cahier d'exercices a été imprimé pour chaque participant.
- Examinez la liste des participants. Assurez-vous d'avoir une idée des personnes qui participeront à la formation, de leur niveau d'expérience, de toute relation de gestion au sein du groupe et de tout besoin d'apprentissage spécifique ou d'ajustement à prendre en compte pendant le cours.
- Familiarisez-vous avec les contextes dans lesquels les participants travaillent actuellement afin d'avoir une compréhension de base des contextes locaux, y compris des normes et pratiques sociales affectant les enfants et les familles.

Pendant la formation

- Promouvoir la participation et l'inclusion. Veillez à ce qu'un contrat d'apprentissage soit établi et respecté afin de créer un environnement d'apprentissage où les gens se sentent en sécurité pour participer et partager.
- Facilitez la formation dans votre propre style et utilisez vos propres mots, mais concentrez-vous sur les points clés de l'apprentissage afin de vous assurer que les objectifs de la formation sont atteints. Les scripts ne sont que des exemples - une source d'inspiration.
- Appliquez les techniques de communication, y compris l'écoute active, la prise de parole efficace et le langage corporel de soutien. Faites preuve de compréhension et d'empathie.
- Reconnaissez que vous n'avez pas toutes les réponses et encouragez les participants à partager des idées ou des expériences dont tout le monde peut tirer profit.
- Soyez flexible et prêt à vous adapter aux connaissances, aux expériences et aux besoins des participants.
- Vérifiez la compréhension tout au long de l'exercice, en posant des questions et en observant le travail de groupe. Si nécessaire, réexpliquez les choses pour vous assurer que les messages clés sont clairs.

Pendant la discussion en plénière

- Ne partagez pas immédiatement les réponses/exemples fournis.
- Laissez aux participants le temps de réfléchir
- Encouragez les participants à partager
- Essayez de recueillir au moins 5 réponses
- Orientez la discussion si nécessaire (par exemple, en cas d'opinions divergentes).
- Résumez les réponses des participants
- A la fin seulement, complétez les réponses des participants avec les réponses/exemples fournis.

Pendant les activités individuelles/en partenariat/en groupe

- Indiquez aux participants le temps dont ils disposent
- Faites le tour de la salle
- Vérifiez les participants
- Assurez-vous que les participants comprennent l'activité
- Clarifiez toute question
- Assurez-vous que les participants travaillent.
- Avertissez lorsque le temps est presque écoulé

Lorsqu'il s'agit de fournir un retour d'information après une activité

- Concentrez-vous sur l'aide et non sur le jugement
- Soyez honnête et sincère
- Reconnaîssez les efforts des participants lorsqu'ils partagent des idées, posent des questions, font des présentations ou mettent en œuvre toute autre activité.
- Fournissez des exemples spécifiques de ce que la personne a fait de bien et soulignez ses points forts.
- Fournissez un retour d'information constructif sur des points précis et des exemples que la personne peut améliorer.

- Trouver un équilibre entre ce qui a été bien fait et les critiques constructives

Évaluation de la formation

Il est important d'évaluer l'efficacité de la formation et de déterminer ce que les participants ont appris au cours de la formation. Ce dossier de formation propose deux méthodes d'évaluation :

Formulaire d'évaluation de la formation

Il est important de donner aux participants la possibilité d'évaluer ouvertement la formation, de fournir un retour d'information à l'animateur et de faire des suggestions pour les formations futures. Un formulaire d'évaluation de la formation est inclus dans le dossier Administrateur de Formation de chaque niveau et peut être partagé après avoir terminé un bloc de modules ou la formation complète. Les formulaires d'évaluation de la formation peuvent être remplis de manière anonyme par les participants.

Pré-test et post-test par le biais de l'auto-évaluation des compétences

L'auto-évaluation des compétences peut également être utilisée par les participants avant et après la formation inter-agences à la gestion des cas de protection de l'enfance. Avant la formation, l'outil est utilisé pour indiquer le niveau de compétence de base. Les participants doivent refaire leur auto-évaluation directement après la formation.

La comparaison des 1) niveaux de confiance des participants et 2) des commentaires d'évaluation avant et après la formation peut être utilisée lors de l'évaluation de la formation.

Niveau 1 : Formation de base à la gestion des cas de protection de l'enfance

Introduction

Le niveau 1 est une formation de base à la gestion de cas de protection de l'enfance, comprenant onze modules considérés comme élémentaires et fondamentaux pour tout gestionnaire de cas. Avant de prendre en charge des enfants et des familles confrontés à des problèmes de protection dans un contexte humanitaire, le gestionnaire de cas doit avoir suivi la formation de base de niveau 1 afin de garantir la qualité de l'aide apportée et de respecter le premier principe de prise en charge, à savoir le principe de ne pas nuire.

Les objectifs d'apprentissage ont été identifiés au niveau des modules. Ils expriment clairement ce que les gestionnaires de cas doivent savoir et être capables de faire après avoir terminé chaque module. Les objectifs d'apprentissage doivent être utilisés pour guider les décisions concernant les modules à inclure dans votre programme de formation.

Objectif de la formation	Fournir aux participants les connaissances et les compétences de base nécessaires pour assurer la gestion de cas conformément aux lignes directrices et aux normes inter-agences.
Participants cibles	Nouveaux gestionnaires de cas n'ayant pas ou peu d'expérience dans la gestion de cas ou gestionnaires de cas ayant de l'expérience et qui pourraient bénéficier d'une formation de remise à niveau.
La durée	11 jours (72 heures)
Taille du groupe	Entre 15 et 20 participants

MODULE 1
Fondements de la protection de l'enfance

MODULE 2
Fondements de la gestion des cas de PE

MODULE 3
Communiquer avec les enfants

MODULE 4
Santé mentale et soutien psychosocial

MODULE 5
Soutien immédiat

MODULE 6
Identification et enregistrement

MODULE 7
L'évaluation

MODULE 8
Planification des cas

MODULE 9
Mise en œuvre

MODULE 10
Suivi et révision

MODULE 11
Clôture de cas

Préparation

Configuration recommandée de la salle
3 à 5 tables rondes (en fonction de la taille du groupe, avec 4 à 5 participants par table)

Lieu
La salle doit être suffisamment grande pour que les participants et les animateurs puissent se déplacer pendant les activités.

Matériel nécessaire

- Ordinateur portable et télécommande de présentation (si disponible)
- Projecteur et écran
- Intervenants
- Exemplaire du cahier d'exercices pour chaque participant
- Formulaire en ligne pour le pré-test et le post-test ou une copie par participant
- Tableaux à feuilles mobiles, support pour tableaux à feuilles mobiles
- 4-6 paquets de marqueurs de couleur
- Ruban adhésif
- Notes autocollantes
- Papier blanc A4
- Papiers Flashcard
- Boule de ficelle
- Sac en papier ou en plastique

Contextualisation

Avant de dispenser cette formation, il est important de prendre les mesures suivantes pour contextualiser ce module, y compris les diapositives et les exercices du cahier d'exercices qui s'y rapportent. Bien qu'une contextualisation plus poussée puisse être nécessaire, le contenu principal et les activités qui nécessitent une contextualisation sont surlignés en jaune et ont été signalés dans les notes de l'animateur. Plus précisément :

Module	Ce qu'il faut contextualiser	Module	Ce qu'il faut contextualiser
1	• Définition des problèmes de protection de l'enfance • Normes sociales néfastes • Caractéristiques présentées dans la roue motrice	2	• Études de cas • Responsabilités du gestionnaire de cas pour chaque fonction principale • Définitions des principes de protection des données personnelles
3	• Image utilisée dans l'exercice "Guidez votre partenaire". • Perspectives culturelles sur la participation et la communication des enfants	4	• Définition de la santé mentale • Jeu de rôle • Exemples contextualisés d'attitude centrée sur l'enfant
5	• Actions de soutien aux besoins fondamentaux • Raisons pour lesquelles les enfants sont retirés de la prise en charge	6	• Le consentement parental en fonction de l'âge est requis • Jeu de rôle • Niveaux de risque dans l'analyse des risques en matière de protection de l'enfance • Formulaires de gestion des cas
7	• Études de cas • Jeu de rôle • Délai de réalisation de l'évaluation • Formulaires de gestion des cas	8	• Études de cas • Délai de réalisation du plan de traitement • Jeu de rôle • Formulaires de gestion des cas
9	• Responsabilités du gestionnaire de cas pour chaque fonction principale • Formulaires de gestion des cas	10	• Études de cas • Jeu de rôle • Fréquence des visites de suivi • Formulaires de gestion des cas
11	• Liste des actions à entreprendre lors de la clôture d'un dossier • Jeu de rôle • Formulaire de gestion de cass		

Exemple d'ordre du jour

La formation est développée en quatre blocs. La formation peut être dispensée pendant des jours consécutifs ou chaque bloc peut être réparti sur plusieurs semaines. Les modules sont conçus de manière à ce que chacun d'entre eux s'appuie sur ce qui a été couvert précédemment. Il est conseillé de ne pas laisser s'écouler plus de deux semaines entre les sessions de formation.

Bloc 1
Fondements de la protection de l'enfance et de la gestion de cas

Bloc 2
Comment communiquer avec des enfants d'âges, de stades de développement et de capacités différents ?

Bloc 3
Le rôle du gestionnaire de cas dans la fourniture d'un soutien psychosocial et d'un soutien immédiat

Bloc 4
Les étapes du processus de gestion de cas

Le nombre de jours peut également être réduit si certains contenus ont déjà été couverts, comme le module 1 : Fondements de la protection de l'enfance, Module 2 : Fondements de la gestion des cas, Module 3 : Communiquer avec les enfants ou Module 4 : Santé mentale et soutien psychosocial. Dans les situations d'urgence, lorsque le besoin de formation est pressant, il est possible d' organiser une formation abrégée , en réduisant la durée de chaque module, tout en planifiant une formation complète ultérieurement.

L'aperçu suivant peut être utilisé pour créer un programme pour la formation de base de niveau 1. L'ordre du jour peut être adapté au contexte et aux différentes modalités d'apprentissage. Des pauses suffisantes (pause thé, pause déjeuner, activités énergisantes, etc.) doivent être prévues pour maintenir la concentration. Si l'on fait appel à un interprète, les délais seront nettement plus longs. Si la session est animée par un appel vidéo, les horaires doivent être ajustés et de courtes pauses plus fréquentes doivent être ajoutées.

	MODULE 1 : LES FONDEMENTS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	***Durée: 6 heures 45 minutes***
1	Ouverture du module et du cours	*45 minutes*
2	Qu'est-ce que la protection de l'enfance ?	*1 heure 10 minutes*
3	Quel est l'impact de l'environnement de l'enfant sur sa sécurité et son bien-être ?	*1 heure 45 minutes*
4	Comment s'adapter à l'âge, au stade de développement et aux capacités de l'enfant ?	*1 heure 20 minutes*
5	Qu'est-ce qu'un risque pour la protection de l'enfant ?	*1 heure 15 minutes*
6	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 2 : FONDEMENTS DE LA GESTION DES CAS	***Durée: 6 heures 30 minutes***
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Qu'est-ce que la gestion de cas ?	*1 heure*
3	Comment aborder la gestion de cas et quel est le processus ?	*1 heure 45 minutes*
4	Quel est le rôle du gestionnaire de cas ?	*1 heure*
5	Comment collecter et conserver les informations relatives aux clients ?	*1 heure 15 minutes*
6	Clôture du module	*1 heure*

	MODULE 3 : COMMUNIQUER AVEC LES ENFANTS	***Durée: 6 heures 45 minutes***
1	Ouverture du module	45 minutes
2	Comment le gestionnaire de cas doit-il se préparer à rencontrer les enfants ?	1 heure
3	Quelles techniques de communication puis-je utiliser ? (partie 1)	2 heures 30 minutes
4	Comment adapter la communication à chaque enfant ?	2 heures
5	Clôture du module	30 minutes

	MODULE 4 : SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	***Durée: 6 heures 45 minutes***
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Qu'entend-on par santé mentale et bien-être ?	*1 heure 20 minutes*
3	Quel est le rôle du gestionnaire de cas dans la mise en œuvre de la SMSPS ?	*2 heures*
4	Quelles sont les compétences en matière de SMSPS ?	*1 heure 30 minutes*
5	Comment puis-je apporter une première aide psychologique ?	*45 minutes*
6	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 5 : SOUTIEN IMMÉDIAT	***Durée: 6 heures 15 minutes***
1	Ouverture du module	*45 minutes*
2	Quels sont les problèmes qui nécessitent une réponse immédiate ?	*30 minutes*
3	Que puis-je faire lorsqu'un enfant a des besoins immédiats en matière de SMSPS ?	*1 heure 15 minutes*
4	Comment réagir face à un enfant ayant des besoins urgents en matière de santé physique, sexuelle et reproductive ?	*30 minutes*
5	Comment puis-je aider un enfant à se sentir plus en sécurité ?	*1 heure 15 minutes*
6	Comment puis-je aider un enfant dont la garde n'est pas sûre ?	*1 heure 30 minutes*

7	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 6 : IDENTIFICATION ET ENREGISTREMENT	***Durée : 6 heures 45 minutes***
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Comment identifier les enfants qui ont besoin d'une prise en charge ?	*1 heure 30 minutes*
3	Comment obtenir l'assentiment / le consentement ?	*2 heures 30 minutes*
4	Comment enregistrer le dossier d'un enfant ?	*1 heure 45 minutes*
5	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 7 : L'ÉVALUATION	***Durée : 6 heures 20 minutes***
1	Ouverture du module	*35 minutes*
2	Comment instaurer la confiance et aider l'enfant à s'exprimer ?	*2 heures*
3	Comment évaluer les besoins d'un enfant ?	*1 heure 45 minutes*
4	Comment identifier et hiérarchiser les besoins de l'enfant ?	*1 heure 30 minutes*
5	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 8 : PLANIFICATION DE CAS	***Durée : 6 heures 15 minutes***
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Qu'est-ce que le case planning et qui doit y participer ?	*1 heure 15 minutes*
3	Comment mettre en place une réunion de planification de cas ?	*1 heure 30 minutes*
4	Comment puis-je fournir des informations sur les services disponibles ?	*1 heure 15 minutes*
5	Comment formuler des buts et des objectifs ?	*1 heure 15 minutes*
6	Fermeture du module	*30 minutes*

	MODULE 9 : MISE EN ŒUVRE	*Durée : 6 heures 40 minutes*
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Que peut faire un gestionnaire de cas pendant la mise en œuvre ?	*15 minutes*
3	Comment puis-je fournir des informations et défendre les intérêts d'un enfant ?	*1 heure*
4	Comment puis-je mettre en œuvre des activités de SMSPS ciblées et non spécialisées ?	*2 heures 40 minutes*
5	Comment puis-je faire des recommandations de manière efficace ?	*1 heure 45 minutes*
6	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 10 : SUIVI ET RÉVISION	*Durée: 6 heures 30 minutes*
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Pourquoi dois-je assurer le suivi des dossiers ?	*1 heure 30 minutes*
3	Comment assurer le suivi ?	*2 heures*
4	Comment puis-je signaler des changements ?	*2 heures*
5	Fermeture du module	*30 minutes*

	MODULE 11 : CLÔTURE DE CAS	*Durée du voyage : 6 heures 35 minutes*
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Quand puis-je clore le dossier d'un enfant ?	*1 heure 15 minutes*
3	Comment puis-je clore le dossier d'un enfant ?	*2 heures*
4	Comment et quand puis-je transférer une affaire ?	*45 minutes*
5	Comment obtenir un retour d'information de la part d'un enfant ?	*1 heure 15 minutes*
6	Clôture du module et de la session	*45 minutes*

Niveau 2 : Gestion des cas de protection de l'enfance - Formation basée sur les compétences

Le niveau 2 est une formation axée sur les compétences qui vise à développer les compétences essentielles en matière de gestion de cas qui sont reflétées dans le cadre de compétences en matière de gestion de cas de protection de l'enfance. Cette formation basée sur les compétences est divisée en cinq modules, chacun se concentrant sur un ensemble différent de connaissances, d'attitudes et de compétences. L'expérience des gestionnaires de cas est utilisée tout au long de la formation par le biais d'exercices de réflexion, de partage d'histoires et d'autres techniques interactives.

Les objectifs d'apprentissage ont été identifiés au niveau des modules. Ils expriment clairement ce que les gestionnaires de cas doivent savoir et être capables de faire après avoir suivi chaque module. Les objectifs d'apprentissage doivent être utilisés pour guider les décisions concernant les modules à inclure dans votre programme de formation.

Objectif de la formation	Renforcer et développer les compétences essentielles des gestionnaires de cas chargés de la protection de l'enfance
Participants cibles	Les gestionnaires de cas expérimentés, superviseurs ou responsables de la gestion de cas. ● Un minimum de 3 mois d'expérience, de préférence plus, est recommandé car cette formation utilise l'expérience existante en matière de gestion de cas pour l'apprentissage. ● Les participants doivent avoir suivi la formation de base de niveau 1.
La durée	5 jours (32 heures)
Taille du groupe	Entre 15 et 20 participants

MODULE 1
Fondements de la protection de l'enfance

MODULE 2
Fondements de la gestion des cas de PE

MODULE 3
Communiquer avec les enfants

MODULE 4
Santé mentale et soutien psychosocial

MODULE 5
Soutien immédiat

MODULE 6
Identification et enregistrement

MODULE 7
L'évaluation

MODULE 8
Planification des cas

MODULE 9
Mise en œuvre

MODULE 10
Suivi et révision

MODULE 11
Clôture de cas

Préparation

Configuration recommandée de la salle
3 à 5 tables rondes (en fonction de la taille du groupe, avec 4 à 5 participants par table)

Lieu
La salle doit être suffisamment grande pour que les participants et les animateurs puissent se déplacer pendant les activités.

Matériel nécessaire

- Ordinateur portable et télécommande de présentation (si disponible)
- Projecteur et écran
- Intervenants
- Exemplaire du cahier d'exercices pour chaque participant
- Formulaire en ligne pour le pré-test et le post-test ou une copie par participant
- Tableaux à feuilles mobiles, support pour tableaux à feuilles mobiles
- 4-6 paquets de marqueurs de couleur
- Ruban adhésif
- Notes autocollantes
- Cartes ou papiers rouges et verts
- Papier blanc A4
- Sac en papier ou en plastique

Contextualisation

Avant de dispenser cette formation, il est important de prendre les mesures suivantes pour contextualiser ce module, y compris les diapositives et les exercices du cahier d'exercices qui s'y rapportent. Bien qu'une contextualisation plus poussée puisse être nécessaire, le contenu principal et les activités qui nécessitent une contextualisation sont surlignés en jaune et ont été signalés dans les notes de l'animateur. Plus précisément :

Module	Ce qu'il faut contextualiser	Module	Ce qu'il faut contextualiser
1	• Responsabilités du gestionnaire de cas pour chaque fonction principale • Déclarations d'attitudes centrées sur l'enfant	2	• Exemples d'obstacles à l'inclusion • Caractéristiques présentées dans la roue motrice • Définition et explications de la protection de l'enfance
3	• Exemples de problèmes auxquels un gestionnaire de cas peut être confronté • Études de cas • Conférence de cas d'explication	4	• Outil d'observation • Jeux de rôle • Exemples d'entretiens de motivation
5	• Cartographie du système de protection de l'enfance • Préoccupations en matière de protection de l'enfance figurant sur les formulaires de gestion des cas • Étude de cas • Lignes directrices sur la charge de travail		

Exemple d'ordre du jour

La formation est développée en 5 modules, chacun ayant la durée d'une journée complète de formation. La CMTF recommande de dispenser l'ensemble des cinq modules consécutivement sur **cinq jours consécutifs**. Le fait de dispenser la formation sur un nombre de jours consécutifs favorise l'intégration de la théorie et des compétences et encourage la continuité de l'apprentissage. Les modules sont conçus de manière à ce que chacun d'entre eux s'appuie sur ce qui a été couvert précédemment. Il est également possible d'étaler la formation sur une période de **cinq semaines**. Cela permet aux participants d'utiliser les connaissances et de mettre en pratique les compétences acquises avant de commencer le module suivant. Il est conseillé de ne pas laisser s'écouler plus de deux semaines entre les sessions de formation.

L'aperçu suivant peut être utilisé pour créer un programme pour la formation de niveau 2 basée sur les compétences. Le programme peut être adapté au contexte et aux différentes modalités d'apprentissage. Un nombre suffisant de pauses (pause thé, pause déjeuner, activités énergisantes, etc.) doit être prévu pour maintenir la concentration. Si l'on fait appel à un interprète, les délais seront nettement plus longs. Si la session est animée par un appel vidéo, les horaires doivent être ajustés et de courtes pauses plus fréquentes doivent être ajoutées.

	MODULE 1 : COMPÉTENCES ESSENTIELLES EN MATIÈRE DE GESTION DE CAS	***Durée : 6 heures 30 minutes***
1	Ouverture du module	*1 heure 30 minutes*
2	Comment puis-je utiliser la réflexion pour apprendre ?	*1 heure*
3	Quelles sont les compétences essentielles d'un gestionnaire de cas ?	*2 heures*
4	Quels sont les principes qui guident la gestion de cas ?	*1 heure 30 minutes*
5	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 2 : COMPÉTENCES PERSONNELLES (PARTIE 1)	***Durée : 6 heures 30 minutes***
1	Ouverture du module	*45 minutes*
2	Qu'est-ce que la conscience de soi et comment puis-je l'améliorer ?	*2 heures*
3	Comment puis-je soutenir la diversité et l'inclusion ?	*1 heure*
4	Comment puis-je être responsable et utiliser le pouvoir de manière responsable ?	*1 heure 15 minutes*
5	Comment puis-je gérer mes émotions et mon stress au travail ?	*1 heure*
6	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 3 : COMPÉTENCES PERSONNELLES (PARTIE 2)	***Durée: 6 heures 15 minutes***
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Comment le gestionnaire de cas peut-il aborder les problèmes ou les préoccupations ?	*2 heures*
3	Comment négocier et gérer les conflits ?	*1 heure 15 minutes*
4	Comment puis-je coordonner pour améliorer les résultats en matière de protection de l'enfance ?	*2 heures*
5	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 4 : COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	***Durée de la visite : 6 heures***
1	Ouverture du module	*45 minutes*
2	Quelles sont les techniques de communication que je peux utiliser ?	*45 minutes*
3	Quelles sont les compétences de la SMSPS que j'utilise dans la gestion des cas ?	*1 heure 15 minutes*
4	Quelles techniques puis-je utiliser pour motiver le changement ?	*2 heures 45 minutes*
5	Clôture du module	*30 minutes*

	MODULE 5 : COMPÉTENCES TECHNIQUES	***Durée du voyage : 6 heures 45 minutes***
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Qu'est-ce que le système de protection de l'enfance dans mon contexte ?	*1 heure*
3	Quels sont les risques de protection de l'enfance les plus courants dans mon contexte ?	*2 heures*
4	Comment analyser les risques complexes en matière de protection de l'enfance et hiérarchiser les besoins ?	*1 heure 45 minutes*
5	Comment planifier et gérer ma charge de travail ?	*1 heure*
6	Clôture du module et de la session	*30 minutes*

Niveau 3 : Gestion des cas de protection de l'enfance - Formation avancée

Le niveau 3 comprend quatre formations plus avancées, mais facultatives, qui peuvent renforcer la gestion de cas de protection de l'enfance. Chaque formation contient une série de modules et de sessions à dispenser sur plusieurs jours. Le niveau 3 comprend des formations sur :

CPIMS+™

Le système de gestion des informations sur la protection de l'enfance (CPIMS+)

Le renforcement de la famille

La santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS)

Les enfants non accompagnés et séparés (ENAS)

Niveau 3 - Système de gestion des informations sur la protection de l'enfance (CPIMS+)

Objectif de la formation	Fournir aux utilisateurs finaux du CPIMS+ des connaissances sur la manière d'utiliser le CPIMS+ pour soutenir la gestion de cas. ● Il ne s'agit pas d'une formation sur la manière de fournir des services de gestion de cas de protection de l'enfance, mais d'apprendre à naviguer dans le CPIMS+ tout en fournissant des services de gestion de cas de protection de l'enfance.
Participants cibles	Les utilisateurs finaux du CPIMS+, à savoir les gestionnaires de cas, les superviseurs ou responsables de la gestion de cas et d'autres membres clés du personnel chargé de la protection de l'enfance qui utilisent le CPIMS+ pour soutenir la gestion de cas. ● Aucune connaissance préalable de CPIMS+ n'est requise. ● Les participants doivent avoir suivi la formation de base de niveau 1. ● Il est recommandé de suivre une formation de niveau 2 basée sur les compétences.
La durée	5 jours (29 heures 20 minutes)
Taille du groupe	Entre 15 et 25 participants

1

MODULE 1
Introduction au à la Gestion de Cas, l'IM4CM et au CPIMS+.

2

MODULE 2
Utiliser le CPIMS+ pour soutenir une gestion de cas de qualité (partie 1)

3

MODULE 3
Utiliser le CPIMS+ pour soutenir une gestion de cas de qualité (partie 2)

4

MODULE 4
Utiliser le CPIMS+ pour soutenir la supervision des dossiers et le RRF et comprendre les caractéristiques et fonctionnalités supplémentaires

5

MODULE 5
Utiliser le CPIMS+ pour contrôler la gestion des cas afin de soutenir la supervision de la gestion des cas et la qualité globale du programme

Préparation

Mise en place de la démonstration

- Inclure le mobile si nécessaire
- Configurer les noms d'utilisateurs, assigner les rôles et créer des identifiants pour les participants afin qu'ils puissent s'entraîner sur l'instance de démonstration pendant la formation.
- Créer deux comptes d'utilisateur pour les superviseurs (un compte de gestionnaire de cas et un compte de superviseur pour les aider à s'exercer pendant la formation et à comprendre comment les gestionnaires de cas doivent remplir les champs du CPIMS+).
- Créer d'un compte administrateur pour le facilitateur
- Définir la langue de chaque compte avant la formation en fonction des préférences linguistiques des participants.

Groupes de participants

- Former des groupes avant la formation, comprenant 4 à 6 participants par groupe
- Dans chaque groupe, un participant doit jouer le rôle de superviseur ou de directeur.
- Créer une liste de sites de démonstration comprenant le nom d'utilisateur et les détails de connexion, reflétant le groupe créé.

Configuration recommandée de la salle

- 3 à 5 tables rondes (en fonction de la taille du groupe, avec 4 à 6 participants par table)
- Les participants doivent s'asseoir dans le groupe qui leur a été attribué dès le début de la formation.

Lieu

- La salle doit être suffisamment grande pour que les participants et les animateurs puissent se déplacer pendant les activités.

Matériel nécessaire

- Ordinateur portable et télécommande de présentation (si disponible)
- Projecteur et écran
- Intervenants
- Cordons d'alimentation et multiprises (pour recharger les ordinateurs portables ou les tablettes)
- Internet (modems Wi-Fi ou hotspot)
- Liste des sites de démonstration (une par table)
- Copies des documents à distribuer (une par participant)
- Formulaire en ligne pour le pré-test et le post-test ou une copie par participant
- Tableaux à feuilles mobiles, support pour tableaux à feuilles mobiles
- 4-6 paquets de marqueurs de couleur
- Ruban adhésif
- Notes autocollantes
- Papier blanc A4
- Bonbons pour le quiz

Contextualisation

Avant de dispenser cette formation, il est important de prendre les mesures suivantes pour contextualiser ce module, y compris les diapositives connexes et les exercices d'étude de cas utilisés pour insérer des données de gestion de cas dans le CPIMS+. Bien qu'une contextualisation plus poussée puisse être nécessaire, le contenu principal et les activités qui nécessitent une contextualisation sont surlignés en jaune et ont été signalés dans les notes de l'animateur. Plus précisément :

Module	Ce qu'il faut contextualiser	Module	Ce qu'il faut contextualiser
1	• La gestion des cas en contexte • Des diapositives sur les déploiements de Primero et les chiffres de CPIMS+. • Insérer des informations sur le site de démonstration	2	• S'adapter à l'instance CPIMS+ utilisée localement • Les principales considérations évaluation et plan d'intervention • Étude de cas • Formulaires de gestion des cas
3	• S'adapter à l'instance CPIMS+ utilisée localement • Étude de cas • Formulaires de gestion des cas • Principales considérations suivi	4	• Outils de supervision et d'accompagnement (liste de contrôle du dossier, supervision individuelle et dossier de discussion) • Recherche et regroupement familial à inclure ou à exclure en fonction du contexte
5	• Formulaire de retour d'information sur la gestion de cas pour l'enfant et formulaire de retour d'information pour la personne qui s'occupe de l'enfant • Prochaines étapes: Le déploiement du CPIMS • Indicateurs clés de performance utilisés		

Exemple d'ordre du jour

La formation est développée en 5 modules, chacun ayant la durée d'une journée complète de formation. La Force d'Intervention en matière de Gestion de Cas recommande de dispenser l'ensemble des cinq modules consécutivement sur **cinq jours consécutifs**. Le fait de dispenser la formation sur plusieurs jours consécutifs favorise l'intégration de la théorie et des compétences et encourage la continuité de l'apprentissage. Les modules sont conçus de manière à ce que chacun d'entre eux s'appuie sur ce qui a été couvert précédemment.

Il est également possible d'étaler la formation sur une période de **cinq semaines**. Cela permet aux participants d'utiliser les connaissances et de mettre en pratique les compétences acquises avant de commencer le module suivant. Il est conseillé de ne pas laisser s'écouler plus de deux semaines entre les sessions de formation.

L'aperçu suivant peut être utilisé pour créer un programme pour la formation de niveau 2 basée sur les compétences. Un ordre du jour peut être adapté au contexte et aux différentes modalités d'apprentissage. Un nombre suffisant de pauses (pause thé, pause déjeuner, énergisants,...) doit être prévu pour maintenir la concentration. En cas d'utilisation d'un interprète, les horaires seront sensiblement plus longs.

1	**MODULE 1 : INTRODUCTION AU CASE MANAGEMENT, A L'IM4CM ET AU CPIMS**	***Durée : 6 heures***
1	Ouverture du module	*1 heure 35 minutes*
2	À propos de la gestion de cas	*50 minutes*
3	À propos de l'IM4CM	*1 heure*
4	À propos de CPIMS	*2 heures 20 minutes*
5	Clôture du module	*15 minutes*

2	**MODULE 2 : UTILISER LE CPIMS+ POUR SOUTENIR UNE GESTION DE CAS DE QUALITÉ (PARTIE 1)**	***Durée: 6 heures 30 minutes***
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Étape 1 Identification et enregistrement	*2 heures*
3	Étape 2 Évaluation	*1 heure 50 minutes*
4	Étape 3 Planification du cas	*1 heure 55 minutes*
5	Clôture du module	*15 minutes*

3	**MODULE 3 : UTILISER LE CPIMS+ POUR SOUTENIR UNE GESTION DE CAS DE QUALITÉ (PARTIE 2)**	***Durée : 6 heures 15 minutes***
1	Ouverture du module	*30 minutes*
2	Étape 4 Mise en œuvre	*2 heures*
3	Étape 5 Suivi et révision	*1 heure 35 minutes*
4	Étape 6 Clôture du dossier	*1 heure 55 minutes*
5	Clôture du module	*15 minutes*

4	**MODULE 4 : UTILISER LE CPIMS+ POUR SOUTENIR LA SUPERVISION DES CAS ET LA RRF ET COMPRENDRE LES CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONNALITÉS SUPPLÉMENTAIRES**	***Durée: 6 heures 15 minutes***
1	Ouverture du module	*15 minutes*
2	Pratique du site de démonstration	*1 heure 30 minutes*
3	Supervision et accompagnement dans la gestion de cas	*2 heures 15 minutes*
4	Recherche et regroupement familial (facultatif)	*2 heures*
5	Clôture du module	*15 minutes*

5	**MODULE 5 : UTILISER LE CPIMS+ POUR SUIVRE LA GESTION DES CAS AFIN DE SOUTENIR LA SUPERVISION DE LA GESTION DES CAS ET LA QUALITÉ GLOBALE DU PROGRAMME**	***Durée: 4 heures 20 minutes***
1	Ouverture du module	*15 minutes*
2	CPIMS+ et qualité du programme	*15 minutes*
3	Formulaire de retour d'information sur la gestion des cas d'enfants et de prestataires de soins	*1 heure 15 minutes*
4	Indicateurs clés de performance	*1 heure 50 minutes*
5	Clôture du module et de la session	*45 minutes*

Niveau 3 - Enfants non accompagnés et séparés

Objectif de la formation	Renforcer les connaissances et les compétences des gestionnaires de cas chargés de la protection de l'enfance afin de prévenir et de traiter les problèmes de protection de l'enfance liés à la séparation familiale.
Participants cibles	Les gestionnaires de cas, les superviseurs ou responsables de la gestion de cas et les autres membres clés du personnel de protection de l'enfance qui aident les enfants non accompagnés et séparés (ENAS) et les familles séparées. ● Les participants doivent avoir suivi la formation de base de niveau 1. ● Il est recommandé de suivre une formation de niveau 2 basée sur les compétences.
La durée	3,5 jours (21 heures 15 minutes)
Taille du groupe	Entre 15 et 25 participants

1

MODULE 1
Comprendre les causes, l'impact et les risques de la séparation familiale

2

MODULE 2
Soutenir les ENAS par la gestion de cas, la prise en charge alternative et la recherche de la famille

Préparation

Configuration recommandée de la salle

3 à 5 tables rondes (en fonction de la taille du groupe, avec 4 à 5 participants par table)

Lieu

La salle doit être suffisamment grande pour que les participants et les animateurs puissent se

Matériel nécessaire

- Ordinateur portable et télécommande de présentation (si disponible)
- Projecteur et écran
- Exemplaire du cahier d'exercices pour chaque participant
- Formulaire en ligne pour le pré-test et le
- Retour d'information de chaque participant
- Tableaux à feuilles mobiles, support pour tableaux à feuilles mobiles
- 4-6 paquets de marqueurs de couleur
- Ruban adhésif
- Notes autocollantes

déplacer pendant les activités.	post-test ou une copie par participant	• Papiers A4

Contextualisation

Avant de dispenser cette formation, il est important de prendre les mesures suivantes pour contextualiser ce module, y compris les diapositives et les exercices du cahier d'exercices qui s'y rapportent. Bien qu'une contextualisation plus poussée puisse être nécessaire, le contenu principal et les activités qui nécessitent une contextualisation sont surlignés en jaune et ont été signalés dans les notes de l'animateur. Plus précisément :

Module	Ce qu'il faut contextualiser
1	• Le système national et le rôle des gestionnaires de cas • Législation, politiques et pratiques nationales relatives aux ENAS • Les éléments constitutifs d'un programme ENAS • Rôle du CICR dans la RRF dans le contexte • Normes ou pratiques culturelles et religieuses relatives à la séparation des familles • Études de cas
2	• Objectif et programme du module en fonction de l'inclusion de la RRF et des soins alternatifs • Où et comment les enfants non accompagnés peuvent-ils être identifiés ? • Études de cas • Formulaires de gestion des cas • Outil d'évaluation rapide des soins familiaux • Aperçu des possibilités de soins d'urgence • Aide en espèces et sous forme de bons pour les ENAS • Considérations sur les soins alternatifs pendant l'évaluation • Rôles des différents acteurs dans le suivi des soins alternatifs • Scénarios de jeux de rôle • Rôle du gestionnaire de cas et du CICR dans la RRF • Législation, politiques et pratiques nationales relatives à la protection de remplacement et au regroupement familial

Exemple d'ordre du jour

La formation est développée en deux modules d'une durée de trois jours et demi. La Force d'intervention pour la Gestion de Cas recommande de dispenser l'ensemble des deux modules

consécutivement sur plusieurs **jours**. Le fait de dispenser la formation sur plusieurs jours consécutifs favorise l'intégration de la théorie et des compétences et encourage la continuité de l'apprentissage.

Les modules sont conçus pour être utilisés de manière flexible en fonction du contexte. Les gestionnaires de cas qui prennent en charge les enfants non accompagnés, y compris la prise en charge alternative et la recherche et le regroupement familial, peuvent suivre tous les modules et toutes les sessions. Les sessions sur la prise en charge alternative (session 4.1 - session 4.3) ou sur la recherche et le regroupement familial (session 5.1 - session 5.5) peuvent être laissées de côté si elles ne sont pas utilisées dans le contexte et ne sont pas pertinentes pour les participants.

1	**MODULE 1 : COMPRENDRE LES CAUSES, L'IMPACT ET LES RISQUES DE LA SEPARATION FAMILIALE**	***Durée de la visite : 5 heures***
1	Ouverture du module	*40 minutes*
2	Introduction et définitions de l'UASC	*40 minutes*
3	Les causes et l'impact de la séparation des familles	*1 heure*
4	Comprendre les normes et les pratiques concernant l'UASC	*40 minutes*
5	Comprendre les politiques et les pratiques concernant l'UASC et le rôle des autorités et des principales parties prenantes	*40 minutes*
6	Une vue d'ensemble de la programmation et de la coordination de l'UASC	*1 heure*
7	Clôture du module	*15 minutes*

2	**MODULE 2 : SOUTENIR L'UASC PAR LA GESTION DE CAS, LA PRISE EN CHARGE ALTERNATIVE ET LA RECHERCHE DE LA FAMILLE (PARTIE 1)**	***Durée du voyage : 7 heures***
1	Introduction du module	*20 minutes*
2	Identification et enregistrement	*1 heure 15 minutes*

3	Soutien immédiat	*1 heure 15 minutes*
4	L'évaluation	*1 heure 30 minutes*
5	Planification des cas	*45 minutes*
6	Définitions des soins alternatifs et principes directeurs (1 heure) - *FACULTATIF*	*40 minutes*
7	Les différentes formes de soins alternatifs (1 heure) - *FACULTATIF*	*1 heure*
8	Clôture	*15 minutes*

3	**MODULE 2 : SOUTENIR L'UASC PAR LA GESTION DE CAS, LA PRISE EN CHARGE ALTERNATIVE ET LA RECHERCHE DE LA FAMILLE (PARTIE 2)**	***Durée du voyage : 6 heures 30 minutes***
1	Mise en place de soins de proximité	*45 minutes*
2	Mise en œuvre du plan d'action	*1 heure*
3	Recherche et regroupement familial - *FACULTATIF*	*1 heure*
4	Documentation sur la recherche de la famille - *FACULTATIF*	*1 heure 45 minutes*
5	Vérification avant le regroupement familial - *FACULTATIF*	*45 minutes*
6	Regroupement familial - *FACULTATIF*	*35 minutes*
7	Réintégration - *FACULTATIF*	*25 minutes*
8	Clôture	*15 minutes*

4	**MODULE 2 : SOUTENIR L'UASC PAR LA GESTION DE CAS, LA PRISE EN CHARGE ALTERNATIVE ET LA RECHERCHE DE LA FAMILLE (PARTIE 3)**	***Durée du voyage : 3 heures 15 minutes***
1	Suivi et révision	*1 heure 20 minutes*
2	Fermeture de l'étui	*1 heure 15 minutes*
3	Clôture du module	*40 minutes*

Niveau 3 - Renforcement de la famille

Objectif de la formation	Donner aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour adopter une approche de renforcement de la famille tout au long du processus de gestion des cas.
Participants cibles	Les gestionnaires de cas expérimentés, superviseurs ou responsables de la gestion de cas. ● Les participants doivent avoir suivi la formation de base de niveau 1. ● Il est recommandé de suivre une formation de niveau 2 basée sur les compétences.
La durée	3,5 - 4 jours (22 heures 30 minutes)
Taille du groupe	Entre 15 et 25 participants

1

MODULE 1
Renforcement de la famille dans la gestion des cas

2

MODULE 2
Travailler avec les familles dans le cadre du processus de gestion de cas

3

MODULE 3
Outils et techniques pour soutenir les soignants et les familles

Préparation

Configuration recommandée de la salle

- 3 à 5 tables rondes (en fonction de la taille du groupe, avec 4 à 6 participants par table).
- Les participants doivent s'asseoir dans le groupe qui leur a été attribué dès le début de la formation.

Lieu

La salle doit être suffisamment grande pour que les participants

Matériel nécessaire

- Ordinateur portable et télécommande de présentation (si disponible)
- Projecteur et écran
- Intervenants
- Cordons d'alimentation et multiprises (pour recharger les ordinateurs portables ou les tablettes)
- Internet (modems Wi-Fi ou hotspot)
- Exemplaires du manuel du participant (un par participant)
- Tableaux à feuilles mobiles, support pour tableaux à feuilles mobiles
- 4-6 paquets de marqueurs de couleur
- Ruban adhésif
- Post-it

et les animateurs puissent se déplacer pendant les activités.	● Papier blanc A4

Vidéos de démonstration

Trois vidéos font partie de cette formation. Il est recommandé de les tester à l'avance et de les charger avant la session concernée pour s'assurer qu'elles fonctionnent.

Module 1, session 1 :

- Nom de la vidéo : **This is Samira**
- Lien vidéo : https://resourcecentre.savethechildren.net/document/child-protection-humanitarian-action-samira/
- Langues disponibles : anglais, français, arabe, espagnol
- Pour les autres langues, les sous-titres peuvent être activés sur YouTube et traduits automatiquement grâce à la fonction de traduction automatique. La transcription peut également être téléchargée à partir de YouTube et traduite pour être lue par l'animateur.

Module 3, session 1 :

- Nom de la vidéo : **5 étapes pour un service et un retour qui stimulent le cerveau**
- Lien vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=KNrnZag17Ek&t=1s
- Langues disponibles : Anglais
- Pour les autres langues, les sous-titres peuvent être activés sur YouTube et traduits automatiquement grâce à la fonction de traduction automatique. La transcription peut également être téléchargée à partir de YouTube et traduite pour être lue par l'animateur.

Module 3, session 6 :

- Nom de la vidéo : **Comment faire une écomap ?**
- Lien vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=xTjrkFneXr8
- Langue disponible : Anglais
- Pour les autres langues, les sous-titres peuvent être activés sur YouTube et traduits automatiquement grâce à la fonction de traduction automatique. La transcription peut également être téléchargée à partir de YouTube et traduite pour être lue par l'animateur.

Contextualisation

Avant de dispenser cette formation, il est important de prendre les mesures suivantes pour contextualiser ce module, y compris les diapositives et les exercices du cahier d'exercices qui s'y rapportent. Bien qu'une contextualisation plus poussée puisse être nécessaire, le contenu principal et les activités qui nécessitent une contextualisation sont surlignés en jaune et ont été signalés dans les notes de l'animateur. Plus précisément :

Module	Ce qu'il faut contextualiser
1	• Contextualiser les types de familles et les environnements des prestataires de soins • Familles / environnements de soins nécessitant un soutien supplémentaire • Études de cas • Les normes et pratiques sociales existantes qui servent à protéger ou à mettre en danger les enfants • Jeu : sexe ou genre • Valeurs de genre dans l'éducation des enfants • Stratégies de lutte contre les normes et pratiques sociales néfastes
2	• Travailler avec des soignants difficiles à impliquer et les types de non-engagement en fonction des défis spécifiques à votre contexte. • Scénarios de non-engagement • Obstacle à l'engagement des familles • Impliquer les soignants hommes et femmes • Impliquer les soignants qui sont auteurs d'actes de violence • Aperçu des services disponibles • Planification de cas : La violence entre partenaires intimes et notre rôle • Types de soins alternatifs dans votre contexte • Renforcement de la famille dans le cadre du regroupement et de la réintégration
3	• Pratiques locales et culturelles visant à promouvoir l'attachement avant et après la naissance du bébé • Scénarios de jeux de rôle • Jeux pour bébés et enfants en bas âge • Voies d'orientation locales et procédures opérationnelles normalisées sur le moment de l'orientation • Réfléchissez et partagez : Une attention positive • Images d'une mère et d'un enfant se serrant dans les bras et de deux enfants riant et chuchotant • Situation de réflexion et de partage • Scripts sur l'empathie pour tous les enfants • Outil : Ecomap • Groupes de soutien ou équivalent dans votre contexte • Assistance en espèces et sous forme de bons (CVA) • Exemples de dépenses domestiques • Diapositive : Types de dépenses des ménages - Les exemples doivent être contextualisés • Étude de cas et récit sur le stress des soignants - Ce récit peut être adapté au contexte. • Stratégies de gestion du stress du soignant • Boîte à outils pour les techniques de relaxation et de soins personnels

Exemple d'ordre du jour

La formation est développée en trois modules d'une durée de quatre jours. La Force d'Intervention en matière de Gestion de Cas recommande de dispenser les deux premiers modules consécutivement sur **plusieurs jours**. Le fait de dispenser la formation sur plusieurs jours consécutifs favorise l'intégration de la théorie et des compétences et encourage la continuité de l'apprentissage.

Cependant, les sessions du module 3 se concentrent chacune sur un type spécifique de soutien direct aux parents/responsables d'enfants et aux familles, et peuvent donc être dispensées consécutivement ou sous forme de sessions individuelles sur une certaine période. Par exemple, une session pourrait être dispensée par semaine, les gestionnaires de cas ayant la possibilité de pratiquer chaque type de soutien direct entre chaque session et d'en rendre compte la semaine suivante.

1	**MODULE 1 : LE RENFORCEMENT DE LA FAMILLE DANS LA GESTION DE CAS**	***Durée: 6 heures***
1	Ouverture des cours et des modules	*45 minutes*
2	Définitions et concepts clés	*1 heure 30 minutes*
3	Adopter une approche de renforcement de la famille	*1 heure 45 minutes*
4	Dynamique familiale, genre et rôle des normes et pratiques sociales	*1 heure 45 minutes*
5	Clôture du module	*15 minutes*

2	**MODULE 2 : TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE GESTION DE CAS**	***Durée: 4 heures 45 minutes***
1	Ouverture du module	*15 minutes*
2	Impliquer les familles et les soignants dans la gestion de cas	*1 heure 30 minutes*
3	Renforcement de la famille tout au long du processus de gestion du dossier	*1 heure 15 minutes*
4	Séparation et renforcement des familles	*1 heure 30 minutes*
5	Clôture du module	*15 minutes*

3	**MODULE 3 : OUTILS ET TECHNIQUES POUR SOUTENIR LES SOIGNANTS ET LES FAMILLES**	***Durée: 11 heures 45 minutes***
1	Ouverture du module	*15 minutes*
2	Soutenir l'attachement des soignants et le lien avec les jeunes enfants	*1 heure 30 minutes*
3	Établir des relations positives avec les enfants	*2 heures*
4	Renforcer les capacités de communication émotionnelle et empathique des parents/soignants	*1 heure*
5	Créer un environnement prévisible et sûr par le biais de règles et de routines familiales	*1 heure 30 minutes*
6	Stratégies de discipline non violente pour les soignants	*1 heure 10 minutes*
7	Renforcer les réseaux de soutien social	*1 heure*
8	Outils de base pour la gestion de l'argent	*1 heure 30 minutes*
9	Techniques de soins personnes et de relaxation pour aider les soignants	*1 heure 20 minutes*
10	Clôture du module et de la session	*30 minutes*